

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Liste des
bâtiments
pouvant changer
de destination

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à,
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 06/12/2024
APPROUVÉ LE : 09/06/2026

Table des matières

BARALLE	3
BOIRY-NOTRE-DAME	5
BOURLON	7
CAGNICOURT	9
EPINOY	11
ETERPIGNY	15
FRESNES-LES-MONTAUBAN	18
HAUCOURT	20
INCHY-EN-ARTOIS	27
IZEL-LES-EQUERCHIN	29
OISY-LE-VERGER	31
PALLUEL	34
RECOURT	36
SAILLY-EN-OSTREVENT	38

BARALLE

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : BAR-A

Commune : Baralle

Justification : Corps de ferme en brique et pierre blanche et avec toiture en tuile. L'accès au site se fait via une porte cochère.



BOIRY-NOTRE-DAME

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : BOI-A

Commune : Boiry-Notre-Dame

Justification : Bâtiments agricoles composés d'un bâtiment principal à usage d'habitation, ayant l'aspect d'une villa de maître et de bâtiments annexes composés d'anciennes écuries et servant désormais de bâtiments de stockage. Les bâtiments ont un aspect traditionnel : toiture deux pans en tuile, constructions en briques. Les annexes à la construction principale pourraient être réutilisées pour des habitations ou des hébergements.



BOURLON

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : BOU-A

Commune : Bourlon

Justification : Bâtiments agricoles composés d'un bâtiment principal à usage d'habitation, ayant l'aspect d'une villa de maître et de bâtiments annexes composés d'anciennes écuries et servant désormais de bâtiments de stockage ou d'annexes à l'habitation. Les bâtiments ont un aspect traditionnel : toiture deux pans en tuile, constructions en briques. Les annexes à la construction principale pourraient être réutilisées pour des habitations ou des hébergements.



CAGNICOURT

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : CAG-A

Commune : Cagnicourt

Justification : Bâtiments agricoles composés d'un bâtiment principal à usage d'habitation, ayant l'aspect d'une villa de maître et de bâtiments annexes composés d'anciennes écuries et servant désormais de bâtiments de stockage. Les bâtiments ont un aspect traditionnel : toiture deux pans en ardoise, constructions en briques. Les annexes à la construction principale pourraient être réutilisées pour des habitations ou des hébergements.

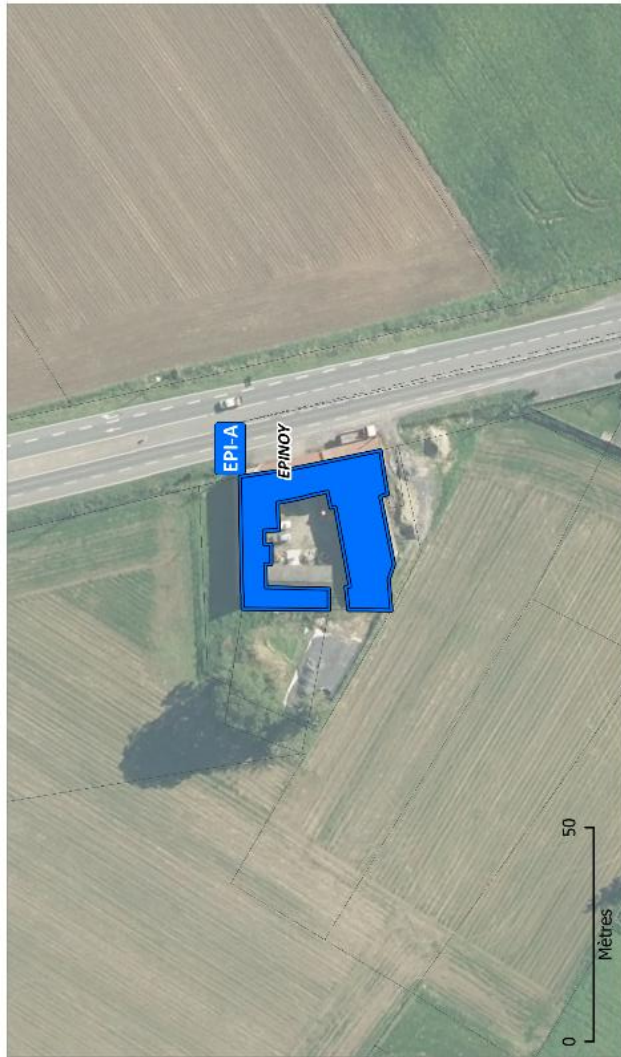


EPINOY

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : EPI-A

Commune : Épinoy

Justification : Corps de ferme en brique avec encadrement des ouvertures en briques peintes en blanc. Le corps de ferme est en U et présente une cour intérieure. Le bâtiment est composé d'une première construction en L qui est utilisée pour l'habitation. Le deuxième bâtiment situé plus au sud de la parcelle est constitué d'anciennes granges et d'espaces de stockage. Les matériaux et volumes des constructions sont propices à une reconversion en habitation.

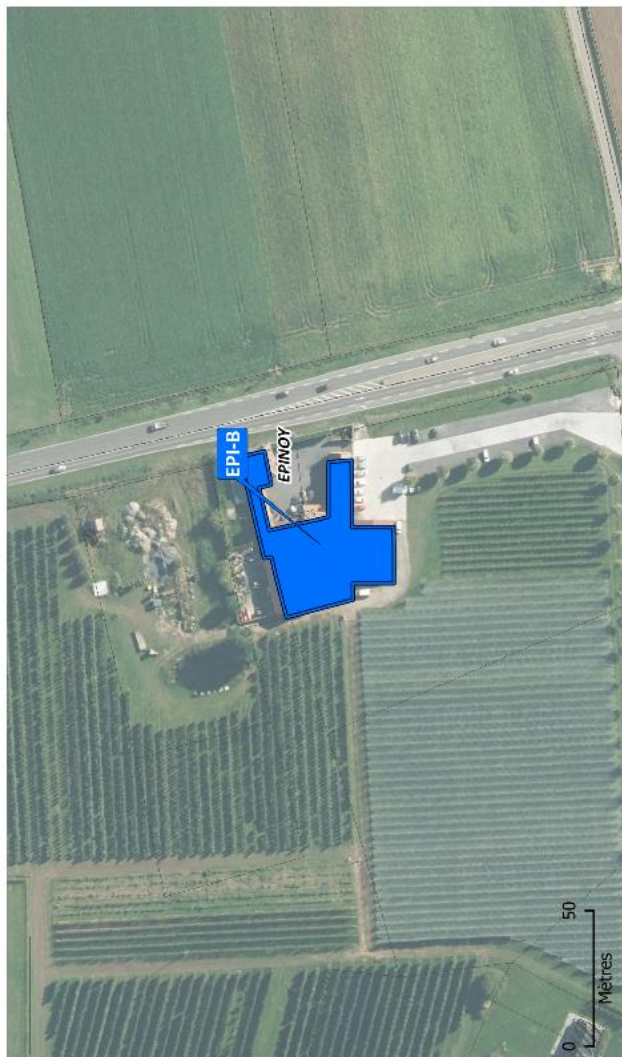


Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : EPI-B

Commune : Épinoy

Justification : Le bâtiment repéré est composé d'un ancien corps de ferme constitué d'une maison de type bourgeoise sur la partie nord et de granges et d'espaces de stockage sur la partie ouest et sud. Ces bâtiments forment un corps de ferme en U avec une cours intérieure qui présente un pigeonnier. Ces constructions sont constituées de murs en briques rouges et de toitures en tuiles rouges. Ces constructions sont totalement propices à un usage résidentiel.

Derrière ces premières constructions à usage d'habitation se trouvent des bâtiments de stockage avec des matériaux plus industriels (acier, tôle). Ils pourraient être utilisés pour des petites activités artisanales ou des activités agricoles.



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : EPI-C

Commune : Épinoy

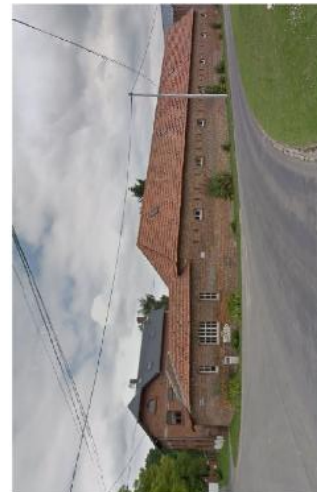
Justification : Andens bâtiments agricoles composés de deux corps bâtis. Le premier, situé au nord, est constitué de briques rouges et de tuiles rouges. Les ouvertures ont déjà fait l'objet de modifications ayant dénaturées l'aspect extérieur traditionnel des corps de ferme, en particulier le comblement partiel de la porte cochère. Le deuxième corps situé plus au sud présente un crépi de ton clair et des tuiles rouges. Le bâtiment présente des caractéristiques plus traditionnelles et n'a pas fait l'objet de modifications substantielles.

Derrière ces premiers bâtiments situés en front de rue se trouvent d'autres bâtiments présentant des matériaux plus industriels (tôles, acier, etc.). Ces constructions présentent des caractéristiques suffisantes pour un usage résidentiel.



ETERPIGNY

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : ETE-A



Commune : Eterpigny

Justification : Anciennes exploitations agricoles composées de deux corps bâtis. Celui situé à l'ouest est composé d'une construction à usage d'habitation et d'annexes à l'habitation. Le bâtiment situé à l'est est quant à lui constitué d'anciennes écuries, dorénavant utilisées en tant que bâtiment de stockage. Les deux bâtiments sont construits avec des matériaux traditionnels (tuiles, ardoises, briques). Le bâtiment situé à l'arrière de l'exploitation n'est pas recensé. En effet, les volumes et les matériaux de ce bâtiment semblent inadaptés pour accueillir une nouvelle destination (habitation, hébergement).

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : ETE-B

Commune : Eterpigny

Justification : Anciennes exploitations agricoles composées de trois corps bâtis différents. Celui situé au sud-ouest est composé d'une construction à usage d'habitation. Le bâtiment situé au nord-ouest est quant à lui constitué d'anciennes écuries, dorénavant utilisées en tant que bâtiment de stockage. Le bâtiment situé le plus à l'est est une ancienne écurie aujourd'hui utilisée en bâtiment de stockage. Il s'agit d'une longue de très grande taille qui pourrait accueillir plusieurs logements ou hébergements. Les trois bâtiments sont construits avec des matériaux traditionnels (tuiles, ardoises, briques). Les bâtiments situés au sud de l'exploitation n'ont pas été recensés. En effet, les volumes et les matériaux de ces bâtiments semblent inadaptés pour accueillir une nouvelle destination (habitation, hébergement).

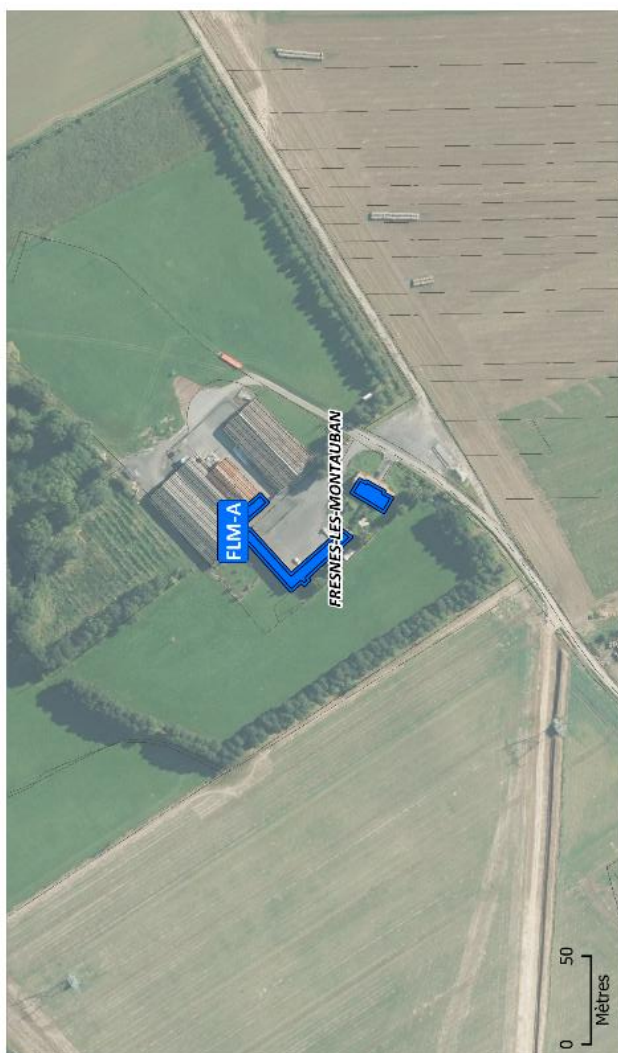


FRESNES-LES-MONTAUBAN

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : FLM-A

Commune : Fresnes-lès-Montauban

Justification : Anciennes écuries dorénavant utilisées en bâtiments de stockage. Les constructions sont à construire en briques et ont un aspect traditionnel : longères à deux pans et en tuiles. Au regard de la configuration des bâtiments, ils pourraient être en mesure d'accueillir plusieurs logements.



HAUCOURT

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : HAU-A

Commune : Haucourt

Justification : Bâtiments agricoles composés d'un bâtiment principal à usage d'habitation, ayant l'aspect d'une villa de maître et de bâtiments annexes composés d'anciennes écuries et servant désormais de bâtiments de stockage ou d'annexes à l'habitation. Les bâtiments ont un aspect traditionnel : toiture deux pans en tuile, constructions en briques. Les annexes à la construction principale pourraient être réutilisées pour des habitations ou des hébergements.



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : HAU-B

Commune : Haucourt

Justification : Bâtiments agricoles composés d'un bâtiment principal à usage d'habitation et de bâtiments annexes composés d'anciennes écuries ou porcheries et servant désormais de bâtiments de stockage ou d'annexes à l'habitation. Les bâtiments ont un aspect traditionnel : toiture deux pans en tuile, constructions en briques. Les annexes à la construction principale pourraient être réutilisées pour des habitations ou des hébergements.



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : HAU-C

Commune : Haucourt

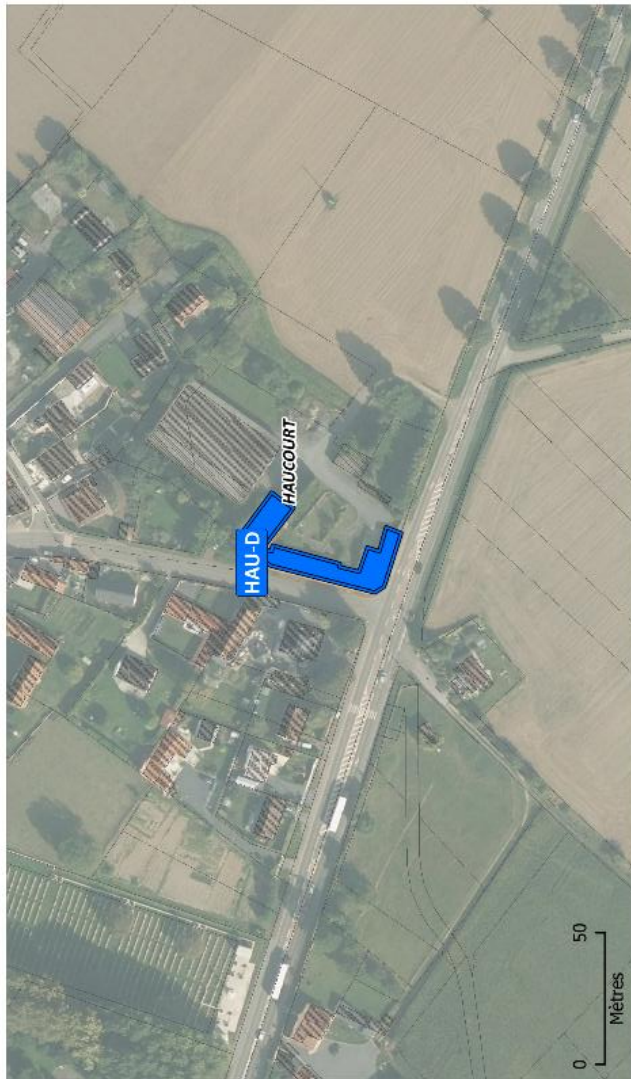
Justification : Bâtiments agricoles composés d'un bâtiment principal à usage d'habitation, ayant l'aspect d'une villa de maître et de bâtiments annexes composés d'anciennes écuries et servant désormais de bâtiments de stockage ou d'annexes à l'habitation. Les bâtiments ont un aspect traditionnel : toiture deux pans en tuile, constructions en briques. Les annexes à la construction principale pourraient être réutilisées pour des habitations ou des hébergements. Les bâtiments situés au nord de l'exploitation n'ont pas été recensés. En effet, les volumes et les matériaux de ces bâtiments semblent inadaptés pour accueillir une nouvelle destination (habitation, hébergement).



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : HAU-D

Commune : Haucourt

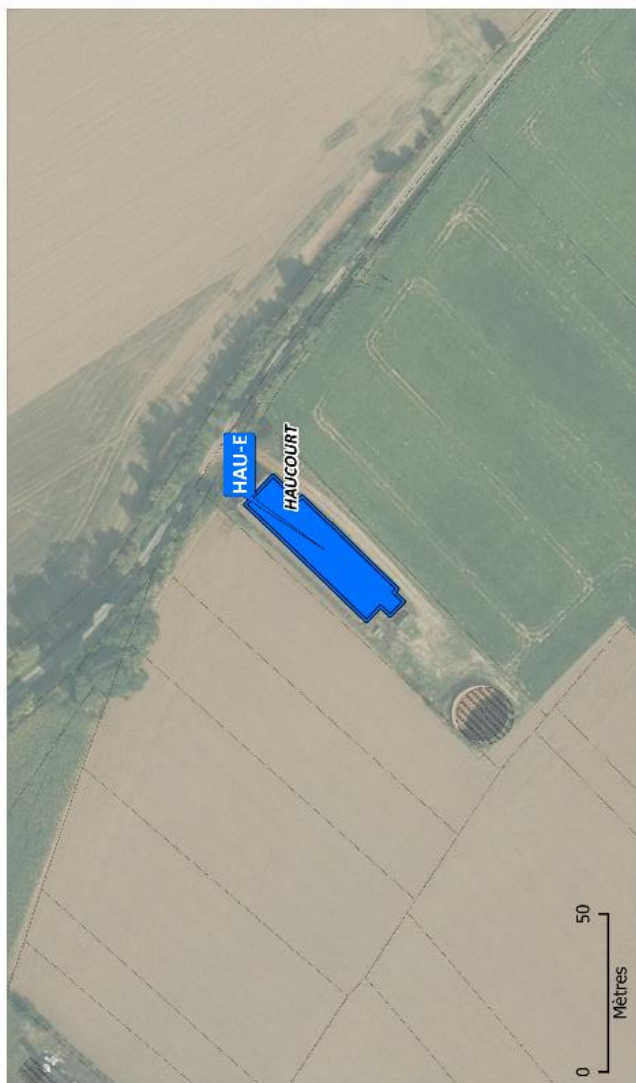
Justification : Ancien corps de ferme implanté au carrefour de deux rues. Le bâtiment est construit avec des matériaux traditionnels (briques, tuiles). Le bâtiment semble légèrement dégradé. Une partie du bâtiment est déjà utilisé comme habitation. Les extensions de la construction pourraient être réutilisées pour accueillir des logements ou des hébergements.



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : HAU-E

Commune : Haucourt

Justification : Ancien bâtiment d'exploitation construit en matériaux traditionnels (briques, tuiles). Au regard de sa configuration, il pourrait accueillir différentes destinations (activités artisanales, habitations, etc.).



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : HAU-F

Commune : Haucourt

Justification : Il s'agit de permettre le changement de destination du bâtiment situé le long de la voirie. Une partie de ce bâtiment est déjà utilisé en tant que logement par les exploitants de l'élevage canin.

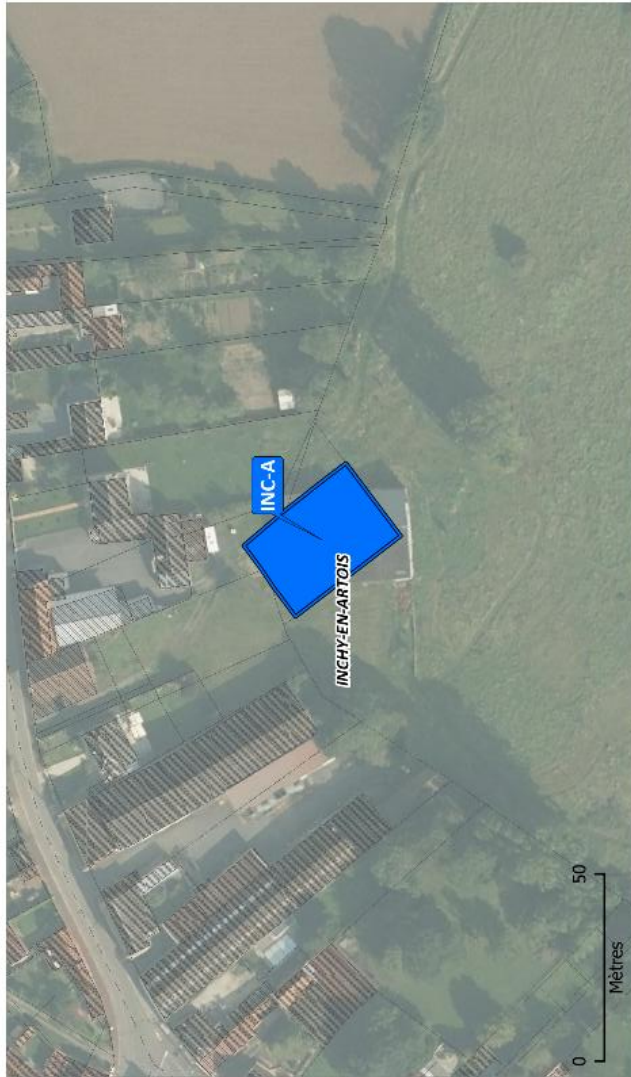


INCHY-EN-ARTOIS

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : INC-A

Commune : Inchy-en-Artois

Justification : Ancienne écurie située à l'arrière des constructions. Le bâtiment est construit en brique et présente une toiture deux pans en tuile. Les volumes et matériaux du bâtiment permettent d'envisager une requalification du bâtiment en logements ou en hébergements.



IZEL-LES-EQUERCHIN

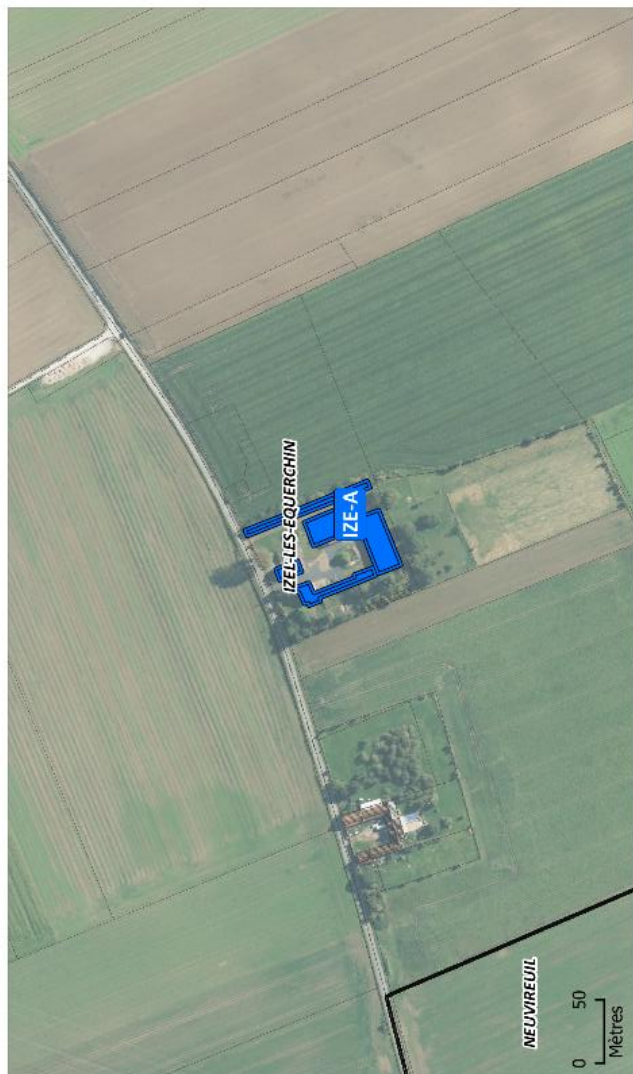
Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : IZE-A

Commune : Izel-lès-Ésquerchin

Justification : Anciens bâtiments agricoles composés de plusieurs corps bâtis. Le corps principal est composé de deux bâtis en brique rouge et en tuile rouge. L'un des deux bâtiments à un aspect de maison bourgeoise. Le deuxième bâtiment est tout en longueur. Les deux constructions ont une hauteur en R+1+comble.

Le corps de ferme est également composé de dépendances et d'écuries situées de part et d'autres de la construction principale en limite séparative. Ils sont constitués d'un seul niveau et présentent des matériaux traditionnels (brique, tuile).

L'ensemble des bâtiments présentent des caractéristiques architecturales propices à l'habitation.



OISY-LE-VERGER

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : OIS-A

Commune : Oisy-le-Verger

Justification : Anciennes exploitations agricoles composées de deux corps bâtis. Le bâtiment situé à l'ouest, le long de la voirie, est composé d'une construction à usage d'habitation et d'annexes à l'habitation. Le bâtiment situé à l'est est lui une ancienne annexe de l'exploitation utilisée en tant que bâtiment de stockage. Les deux bâtiments sont construits avec des matériaux traditionnels (tuiles, briques). Le bâtiment situé à l'arrière de l'exploitation n'est pas recensé. En effet, les volumes et les matériaux de ce bâtiment semblent inadaptés pour accueillir une nouvelle destination (habitation, hébergement).



Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : OIS-B



Commune : Oisy-le-Verger

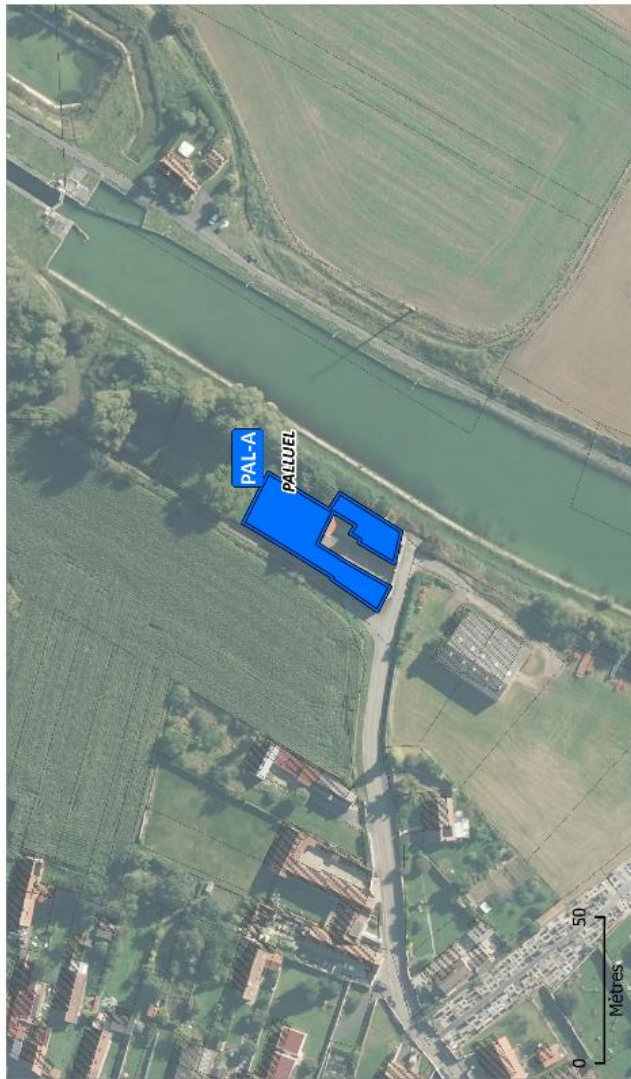
Justification : Anciennes exploitations agricoles composées de deux corps bâtis. Le bâtiment situé à l'ouest, le long de la voirie, est composé d'une construction à usage d'habitation et d'annexes à l'habitation. Le bâtiment situé à l'est est lui une ancienne annexe de l'exploitation utilisée en tant que bâtiment de stockage. Les deux bâtiments sont construits avec des matériaux traditionnels (tuiles, briques). Le bâtiment situé à l'arrière de l'exploitation n'est pas recensé. En effet, les volumes et les matériaux de ce bâtiment semblent inadaptés pour accueillir une nouvelle destination (habitation, hébergement).

PALLUEL

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : PAL-A

Commune : Palluel

Justification : Anciennes exploitations agricoles composées de trois bâtiments principaux délimitant une cour intérieure en U. L'ensemble de ces bâtiments présentent des matériaux traditionnels (briques et tuiles). Le mur de clôture en front de rue présente également des modénatures en briques peintes en blanche. Les bâtiments sont totalement adaptés à un usage résidentiel.



RECOURT

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : REC-A

Commune : Récourt

Justification : Exploitation agricole composée de deux corps bâtis. Celui situé au sud-ouest est constitué d'une construction à usage d'habitation et d'annexes à l'habitation. Le corps, bâti, situé le plus au nord, est constitué d'anciennes écuries, dorénavant utilisées en tant que bâtiment de stockage. Au regard de la configuration des bâtiments, ces derniers pourraient être réutilisés pour accueillir plusieurs constructions à usage d'habitation.



SAILLY-EN-OSTREVENT

Nom du bâtiment agricole pouvant changer de destination : SAO-A

Commune : Sailly-en-Ostrevent

Justification : Ancien bâtiment d'exploitation construit en matériaux traditionnels (briques, tuiles). Au regard de sa configuration, il pourrait accueillir différentes destinations (activités artisanales, habitations, etc.).

